



# Ville de Schefferville

**ORDONNANCE 2023-04-30**

**OBJET : Grilles tarifaires 2023**

**ATTENDU QU'**en vertu du premier alinéa de l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q.,1990, c43, a.8), la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation peut nommer une personne pour administrer les affaires de la Ville de Schefferville;

**ATTENDU QUE** la ministre des Affaires municipales a nommé M. Jean Dionne à titre d'administrateur de la Ville de Schefferville, à compter du 14 décembre 2020;

**ATTENDU QU'**en vertu de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q.,1990, c43), l'administrateur exerce les pouvoirs du conseil par ordonnance;

**ATTENDU QUE** la Ville de Schefferville révisé annuellement ses grilles tarifaires;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier la grille tarifaire de la disposition des matières résiduelles par l'ajout de la catégorie des résidus domestiques dangereux comme des peintures industrielles et des bonbonnes de propane;

**ATTENDU** l'augmentation importante du coût de transport par train des matières résiduelles;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier la grille tarifaire de la location des équipements, de fourniture et de main-d'œuvre, notamment pour tenir compte des coûts administratifs;

**ATTENDU** la recommandation du directeur général, monsieur François Désy, incluse au sommaire décisionnel annexé à la présente ordonnance,

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu que l'administrateur agissant en vertu l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* :

Adopte la grille tarifaire 2023 de la disposition des matières résiduelles annexée à la présente ordonnance.

Adopte la grille tarifaire 2023 de la location des équipements, de fourniture et de main-d'œuvre annexée à la présente ordonnance.

Autorise l'entrée en vigueur de ces deux grilles rétroactivement à partir du 1<sup>er</sup> février 2023.

Adoptée à Québec le 6 avril 2023

Jean Dionne, Administrateur

## GRILLE TARIFAIRE 2023

### Tarification pour la disposition des matières résiduelle (comprend transport et disposition)

Type de matière		Volume	Tarif
<b>Résidus de construction, rénovation, démolition</b>			
Tarif de base		0 à 1 m <sup>3</sup>	53 \$
Camion	10 roues	12 à 14 m <sup>3</sup>	683 \$
	12 roues	14 à 20 m <sup>3</sup>	961 \$
Conteneur	20 verges	30 à 35 m <sup>2</sup>	961 \$
	40 verges	-	1 500 \$
Camionnette, Remorque ou autres		Voir procédure pour calcul du volume	53 \$ / m <sup>3</sup>
<b>Autres matières</b>			
Baril usé	Vide	Tarif / unité	21 \$
	Non-vide	Tarif / unité	32 \$
Baril	Vide et pressé	Tarif / unité	16 \$
Baril carburant résiduel « WASTE »		Tarif / unité	400 \$
Baril d'huile résiduelle « WASTE »		Tarif / unité	400 \$
Véhicule hors d'usage	Auto	Tarif / unité	300 \$
	Camionnette	Tarif / tonne	300 \$
	Autres	Tarif / tonne	315 \$
Métal		Tarif / tonne	315 \$
		Tarif / m <sup>3</sup>	100 \$
Bonbonne de propane	100 lb	Tarif / unité	100 \$
	20 lb	Tarif / unité	20 \$
Sols contaminés		Tarif / m <sup>3</sup>	53 \$

## **Tarification pour les résidus domestiques dangereux et produits hors normes**

Résidus domestiques dangereux (RDD)	Tarif
Peintures et produits connexes refusés par Éco-Peinture (peintures industrielles, décapant, solvant, contenants non-identifiés)	15 \$ / gallon
Bonbonnes de polyuréthane 2 composantes	30 \$ / l'ensemble
Autres produits (bonbonnes de propane 1 lb, bitume, ciment, coulis, etc.)	10 \$ / unité
Produits hors-normes électroniques et électriques refusés par ARPE	2 \$ / livre

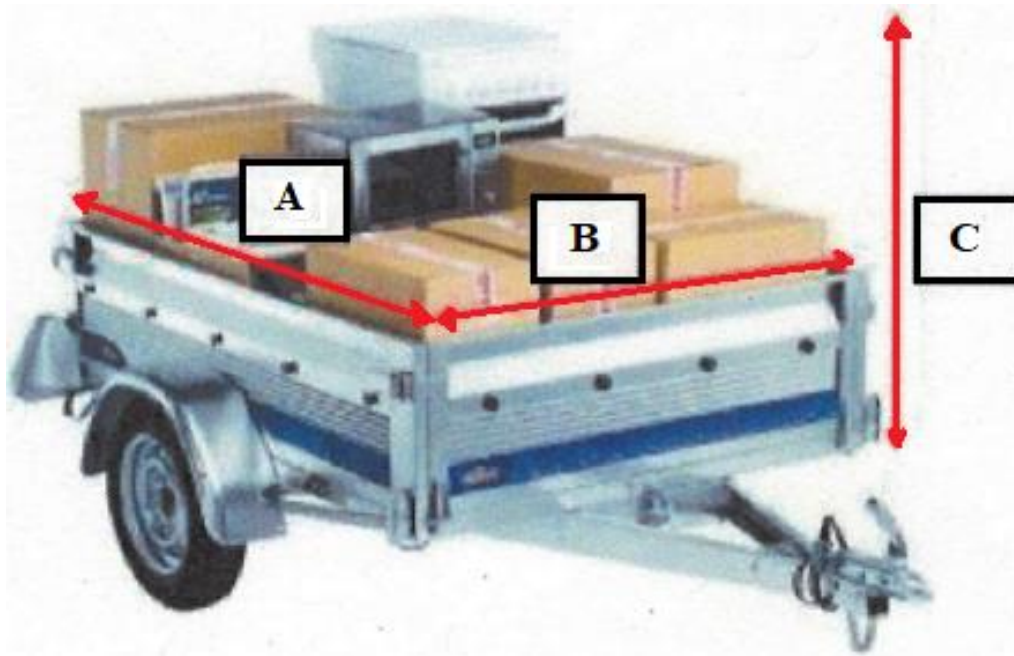
Main-d'œuvre // <b>2 HEURES MINIMUM</b>	Par heure
Extérieur de l'horaire régulier de travail	125 \$
Horaire régulier de travail	85 \$

Camion	Heure	Journée
Km inclus	30 \$	250 \$

## Procédure pour calcul du volume

Pour calculer le **volume** d'une pièce, vous devez multiplier sa surface au sol (longueur x largeur) par sa hauteur. Le chiffre que vous obtiendrez correspond au **volume** de la pièce :

$$\text{Volume} = \text{Longueur A} \times \text{largeur B} \times \text{hauteur C}$$



## TARIFS DE LOCATION D'ÉQUIPEMENT, FOURNITURE ET MAIN-D'OEUVRE 2023

### Service des travaux publics

DESCRIPTION	PAR HEURE // 2 HEURES MINIMUM	8 HEURES / JOUR	SEMAINE
Chargeuse rétrocaveuse	225 \$ (opérateur inclus)	non	non
Compacteur Jumping Jack		150 \$	
Compacteur plaque vibrante		150 \$	
Déchiqueteuse à bois		250 \$	
Équipement pour dégeler	225 \$ (opérateur et camion inclus)	non	non
Génératrice		150 \$	non
Presse à barils		500 \$	
Récureur d'égouts	225 \$ (opérateur et camion inclus)	non	non
Remorque vacuum	225 \$ (opérateur et camion inclus)	non	non
Scie à asphalte sans disque		300 \$	non
Camion à ordures	250 \$ (opérateur inclus)		

Main-d'œuvre // 2 HEURES MINIMUM	PAR HEURE
Extérieur de l'horaire régulier de travail	125 \$
Horaire régulier de travail	85 \$
Ouverture ou fermeture de valve d'eau	100 \$

Camion	HEURE	JOURNÉE
km inclus	30 \$	250 \$

**Service incendies**

DESCRIPTION	TARIF
Camion autopompe	800 \$ (1 <sup>er</sup> heure) / 600 \$ ( suivantes)
Directeur	75 \$ / heure
Officier	55 \$ / heure / officier
Pompier	45 \$ / heure / pompier
Véhicule d'intervention	100 \$ / heure
Pinces désincarcération	250 \$ / heure
Rapport incendie	50 \$ / rapport
Coussins, pompes et autres outils	100 \$ / heure

**Administration**

DESCRIPTION	TARIF
Recherche et transmission d'informations <sup>1</sup>	75 \$ / heure
Confirmation de taxes/recherche de lot <sup>2</sup>	25 \$ / matricule
Photocopie noir et blanc	0,25 \$ / page
Photocopie couleur	0,50 \$ / page
Numérisation	0,50 \$ / page
Télécopie	0,25 \$ / page
Salle de réunion <sup>3</sup>	150 \$ / journée
Salle de réunion avec visioconférence <sup>3</sup>	300 \$ / journée
Salle de réunion avec visioconférence / bureaux et services <sup>4</sup>	600 \$ / jour

Révision février 2023

<sup>1</sup> Pour notaire, institution financière, agent immobilier, firme consultant, etc. SAUF pour les citoyens

<sup>2</sup> Pour notaire, institution financière, agent immobilier, etc.

<sup>3</sup> La ville ne se substitue pas à l'offre des entreprises locales pour la location à moins que le service ne soit pas disponible aux dates demandées

<sup>4</sup> Service associé à la cour itinérante